



**Compte-rendu d'aménagement autour du lavoir et de la source du bourg de
Villeperdrix (Drôme)
Association Une Pierre Sur l'Autre**

<http://unepierresurlautre.org>

Louis Cagin

Un grand merci à Catherine et Michel Pérouse

Pour citer ce texte : Cagin, Louis, *Compte-rendu d'aménagement autour du lavoir et de la source du bourg de Villeperdrix (Drôme)*, Association Une Pierre Sur l'Autre, Taulignan, 2023.

Sauf précision, toutes les illustrations sont de l'auteur.



Fig. 1 : le groupe des participant.e.s en 2021

Fig. 1 b : Vue de la source et du lavoir



Table des matières

| | |
|---|-------------|
| État des lieux | p. 3 |
| La calade | p. 5 |
| Les soutènements restaurés | p. 6 |
| <i>Le soutènement de berge du vallat</i> | p. 6 |
| <i>Le soutènement du talus le long du chemin piéton</i> | p. 7 |
| L'esplanade | p. 8 |
| L'aménagement terminé | p. 9 |

État des lieux

L'intervention a été organisée par la Mairie de Villeperdrix, soutenue par le Département de la Drôme et le Parc régional des Baronnies provençales. Elle a été préparée en amont par le comité des fêtes du village qui a notamment assuré la préparation des matériaux et outillage, puis lors de l'action le bon accueil de la quinzaine de participants.

Elle s'est déroulée sur deux jours, les 11 et 12 septembre 2021. A été poursuivie en 2022 et finalisée en septembre 2023. Louis Cagin pour l'association Une Pierre Sur l'Autre a encadré techniquement les opérations.

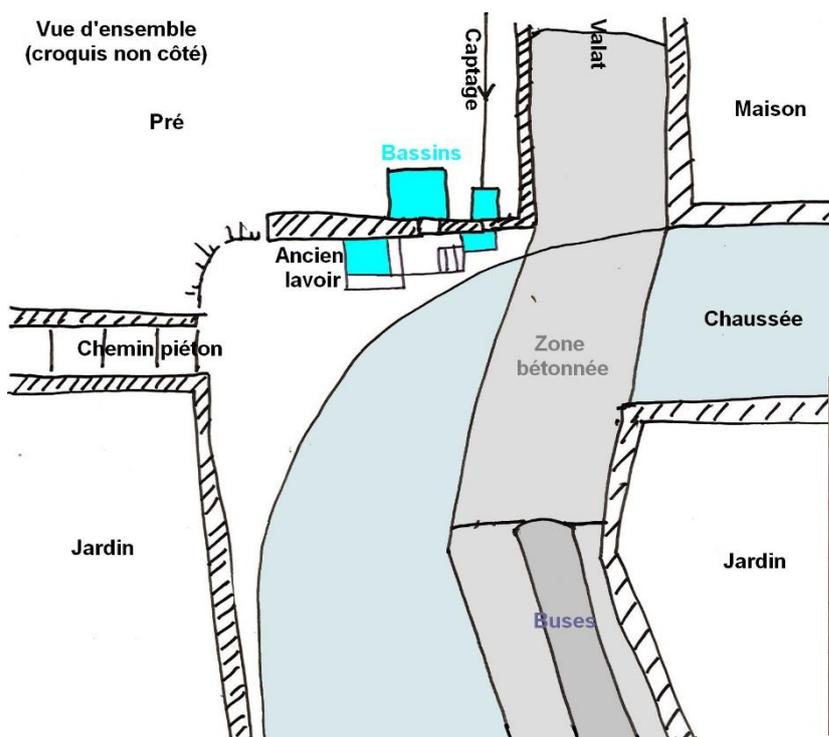


Fig. 3 : relevé sommaire de l'aménagement du site.

Fig. 4 : vue de l'angle des soutènements du pré (berge du valat et mur de l'ancien lavoir)

Fig. 5 : vue du chemin piéton

Fig. 6 : zones d'intervention lors de notre action

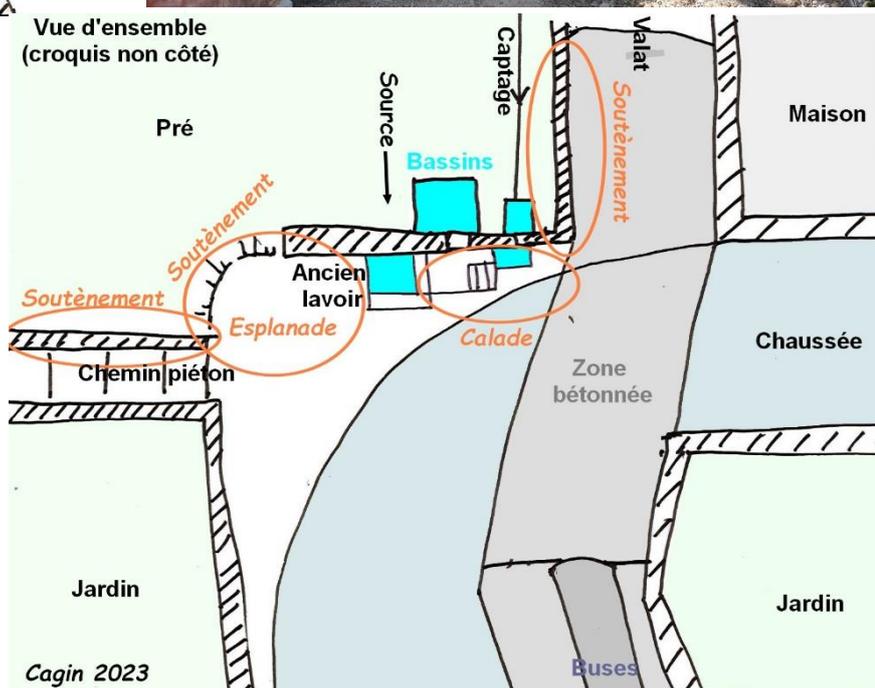




Fig. 7 : : relevé des appareillages du mur par Madame Many Nelh

Fig. 8 : photo du lieu avant travaux

Le lieu se situe aux confins du bourg ancien de Villeperdrix, en fond de valat. Il est attesté comme étant ‘La’ fontaine du village, celle où les gens du bourg pouvaient se ravitailler en eau potable. Il s’agit en fait d’une double fontaine, deux sources s’y déversent, l’une émergeant sur site au niveau d’une faille dans la roche¹, l’autre résultant d’un captage plus haut dans le coteau et dont on peut suivre le cours le long du Vallat par des regards. Chacune à son aménagement propre et séparé. Malgré la sècheresse, à l’été 2023, leur débit n’a pas diminué.

L’aménagement est complexe. Il se trouve à l’endroit où la voirie traverse comme un gué un fond de valat drainant le bassin versant et servant d’exutoire aux écoulements des épisodes torrentiels. Les sources y ont originellement été aménagées pour les besoins des habitants du bourg, approvisionnement en eau potable donc, mais également bassin de récolte des eaux pour permettre, notamment, la lessive.

L’aménagement dans son état actuel est le résultat d’une réorganisation de l’espace en 1965-1966, afin de permettre la carrossabilité du gué pour les véhicules à moteur. Nous avons bénéficié lors des travaux des souvenirs de André Robert, habitant de Villeperdrix et maçon retraité ayant participé à cette action de réaménagement global du site.

La solution a alors été de bétonner la chaussée, ainsi que le cours du ruisseau au niveau du gué, puis de buser en aval pour permettre l’écoulement souterrain du ruisseau tout en installant une chaussée suffisamment large pour le passage des véhicules. Pour ce faire le niveau du sol au niveau des bassins et alentours a été réhaussé pour aménager une pente nécessaire à la chaussée. Le bassin initial du lavoir a été repris et divisé de moitié et s’est ainsi aussi retrouvé enterré. Le sol actuel en bas des marches de la source témoigne du niveau historique avant cette intervention.

Monsieur André Robert nous a indiqué que les travaux ne sont alors intervenus qu’au niveau des sols du chemin et des bassins. Les murs de soutènements n’ont pas été repris et étaient déjà dans leur état actuel à ce moment-là.

¹ Information André Robert.



La calade

Notre intention était de mettre en valeur le site historique et de lui redonner une visibilité. Pour cela nous avons planifié la mise en place d'une calade autour des bassins afin de souligner leur côté patrimonial et de démarquer l'espace des fontaines de celui de la chaussée.

Deux zones de calade ont ainsi été aménagées. Faute d'avoir une profondeur suffisante, une troisième zone, proche de l'aménagement béton du gué, a été traitée par la mise en place d'une marche en partie en pierres plantées et en pierres scellées (fig.9 & 10).

Nous ne sommes intervenus, pour cette partie des travaux, que sur des couches de remblais installés lors des travaux de 1965. En témoignaient d'ailleurs les rares artefacts trouvés, bris de verre et bouts de plastique.

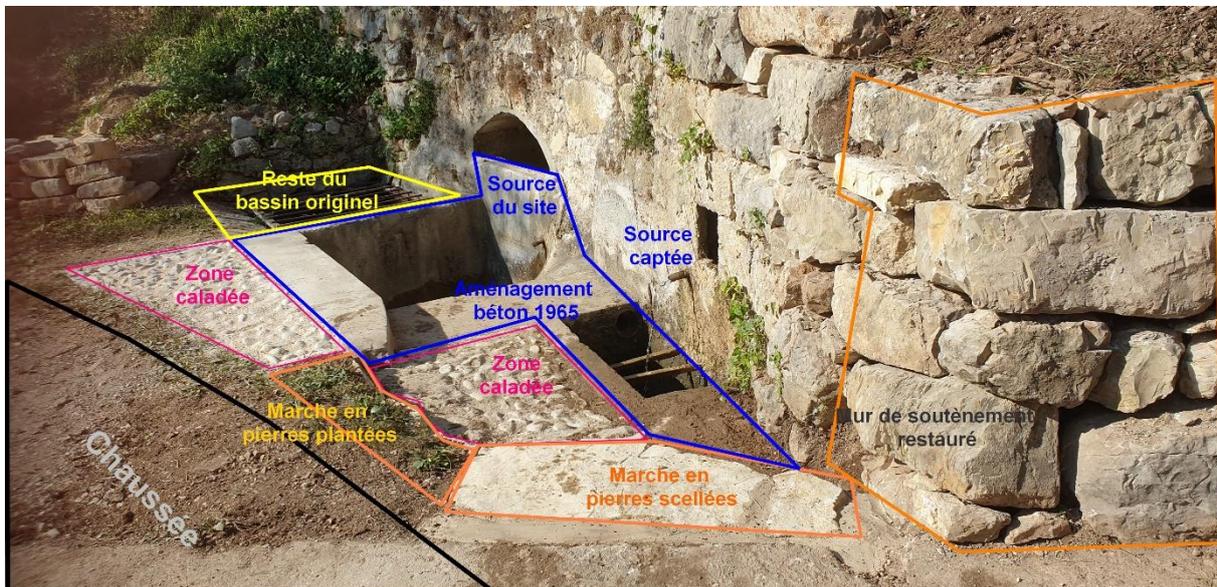
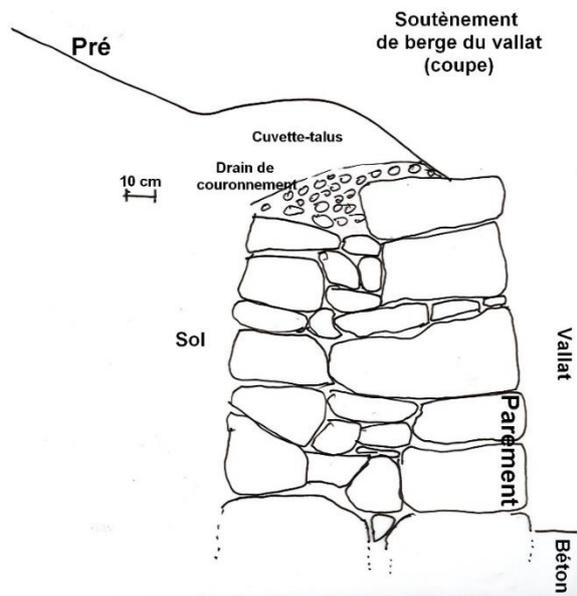


Fig. 9 à 11 : La zone avant intervention ; relevé des interventions ; le lieu travaux finis

Les soutènements restaurés

Nous sommes intervenus sur deux soutènements différents. Celui de la berge du vallat et celui qui longe le chemin piéton. Nous n'avons pas touché au soutènement où débouche les sources. Monsieur Nelh nous a indiqué qu'une photographie du début du XX^{ème} siècle gardée à la mairie montrait que le lavoir était couvert et que la toiture partait de ce soutènement. Cela explique certainement le fait qu'il dépasse largement le niveau du champ au-dessus.

Le soutènement de berge du vallat



Notre restauration nous a permis d'étudier la coupe du soutènement initial de la berge. S'il est impossible de dater sa construction, nous pouvons néanmoins la faire remonter bien avant l'intervention de 1965. Sa proximité avec le captage qu'il longe laisse penser que les deux ouvrages sont liés, d'une façon ou d'une autre, nos terrassements n'ont pas permis de le relever.

Il s'agit d'un mur double face en pierre sèche, très classique, chaque face étant appareillée avec son propre fruit. Il est relativement large certainement pour mieux résister aux flots. Nous n'avons pas observé de drain à l'arrière de la portion que nous avons restauré, elle appuyait directement contre un sol bien stabilisé.

Nous avons pu observer la présence d'un dispositif de talus cuvette en haut de mur, que nous avons réinstallé.

Il est possible que le mur ait initialement été plus haut. En effet la semelle en béton coulée au pied du mur détermine sa hauteur actuelle, mais elle pourrait recouvrir des assises inférieures antérieurement visibles. Nous n'avons pas trouvé d'artéfact lors du terrassement de l'effondrement du linéaire restauré.



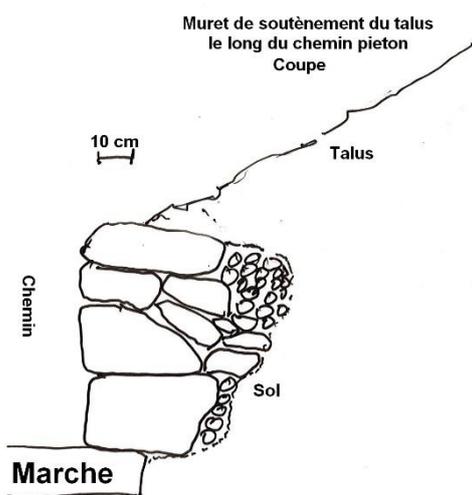
Fig. 12 : coupe du mur observée lors des travaux

Fig. 13 état initial du soutènement de berge



Fig. 14 : le mur à notre départ

Le soutènement du talus le long du chemin piéton

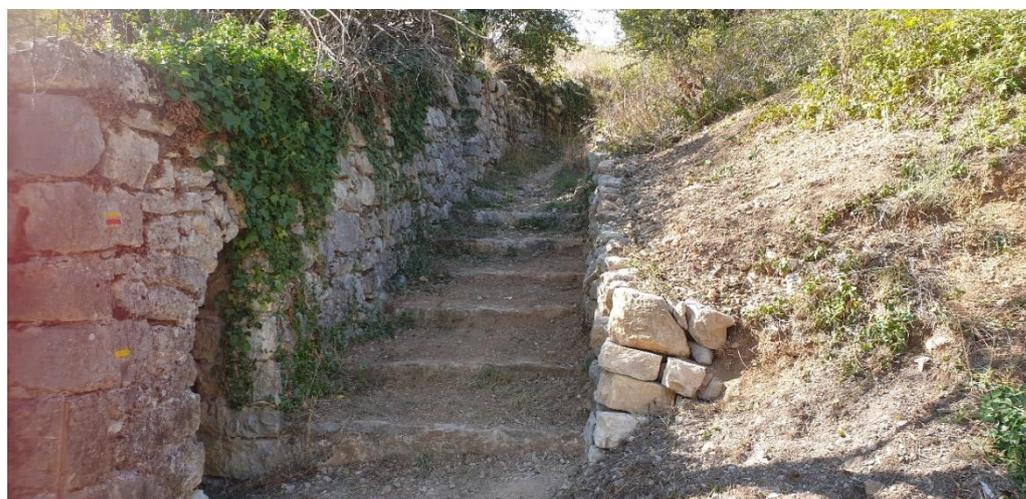


Nous sommes également intervenus sur le départ de mur au niveau de l'escalier du chemin piéton. Les marches de l'escalier sont maçonnées au mortier de ciment et ont été installés par monsieur Car dans les années 1980². Le mur appuyant son assise de fondation sur les marches, il doit être contemporain ou ultérieur à cette intervention.

Le soutènement est d'ailleurs appareillé de façon très élémentaire. Peu haut, il ne dépasse pas les quatre assises de pierre. Il s'apparente plus à un rideau, s'appuyant sur un talus existant non-terrassé.

Il n'en reste pas moins très esthétique et son linéaire restauré en 2022 permet de redessiner de façon harmonieuse cet ancien chemin mulétier dans son environnement.

Fig. 15 & 16 : coupe et vue du mur restauré



² Information orale donnée par les habitants.

L'esplanade

Nous avons aménagé une esplanade au-dessus du bassin dans l'espace entre la source et le talus du coteau. Les habitants les plus anciens attestent qu'il n'y avait pas de mur dans cette zone. Ils ont le souvenir du talus non aménagé que l'habitante de la maison d'angle (Louise Goureu) utilisait comme cour et pour stocker du bois et des fagots.

C'est pour intégrer un regard en béton dépassant du sol et le cacher à la vue, mais aussi pour utiliser les granulats et sols résiduels, que nous avons décidé de l'aménagement de cette petite esplanade. De fait c'est le niveau de ce regard qui a donné la hauteur de l'esplanade à laquelle on accède par trois marches. Nous avons également construit un mur de soutènement contre le talus afin de dégager un espace plat suffisant à son usage.



Fig. 17 : vue de l'esplanade achevée

L'aménagement terminé



Fig. 18 : vue depuis d'accès au village
Fig. 19 : vue depuis le chemin muletier

Fig. 20 : vue avant travaux

